

PAPIER. G.
LA FEUILLE. UN SOLAD
EN GENE DE MONTAUBAN.

Thomas Adespart fils à Antoine et a marie.
que Gobert de Sevres est né le dix huitième aust
mil sept cens sept et a este batizé a st. Amand
le vintième du mois et an susdit. son parrin
a este Thomas Jauen et sa marraine marie
galiberte. gran sainc ure.

Catherine Calmels de Sevres est decedée apres
avoir receu tous les sacrements le sixieme
m. aust mil sept cens sept agee enuiron de
quatre vingt ans. et a este enterrée dans
l'Eglise de la ville de Sevres.
gran sainc ure.

Henry Roubert fils a Jean et a Elizabet
vergely de sevres est né le neufieme aust
mil sept cens sept et a este batizé le onze
du mois et an susdit. son parrin a este
pierre vergely et sa marraine anne
d'Almaez. gran sainc ure.

Etienne Bras fils a pierre Bras et a marie.
Pirande. Du Cantuel est né le vint troisieme
aust mil sept cens sept et a este batizé a st.
cheby le vint quatre du mois et an susdit
son parrin a este Jean ricard et sa marraine
françoise laurette. gran sainc ure.

francois essard fils a andre franc
 et a une manente de sermels age de
 dix ans est mort le vint trois juillet
 mil sept cens sept transaigne curé

Marie anne laurette de sermels fille
 a jacques lauret et a marie sevare
 est morte le vint cinq aust mil sept
 cens sept age de des trois ans environ
 transaigne curé

Marie anne felicraste de sevare fille a
 josal et a antoinette thibaut est née
 le douze du mois d'aust mil sept cens
 sept et a este batisse le vingt huit du mois et an
 appolonie le vingt huit du mois et an
 susdit son parrin a este laurens ornat
 et sa marraine antoinette felicraste
 transaigne curé

B Antoinette heral fille a pierre heral
 tisseran et a marguerite boudes est née
 le quinzieme septembre mil sept cens sept
 et a este batise le vingt neuf du mois et
 an susdit dans la chavade appolonie
 son parrin a este m^r antoine forestier
 p^r curé et sa marraine amoiselle
 Antoinette heral transaigne curé
 Jerome theofre euranc est mort
 age dun an des dixies p^r transaigne curé

PETIT PAPIER
LA FÉVRIER UN SOUD
AUGENDE MONTAUBAN

B
Jean Langlade fils de Jacques Langlade.
Et à l'âme humelle est né le siéme octobre
et a été baptisé à St Eloy le septième du
ditz mois dans l'année mil sept cent sept
Son parrain Jean herald et sa marraine
Marguerite herald.

MARGUERITE CUN

Etienne Bastide fils de Jean Bastide et a
francoise Delmas de Seurac est né le dix
octobre mil sept cent sept et a été baptisé
le treizième du mois et an susdits son parrain
Etienne Delmas et sa marraine marguerite
Bastide.

MARGUERITE CUN

Pierre, Jean Layolle, fils au sieur la grise
m'a^t et a marie anna vidal est mort cinq jours
après sa naissance et son enterrer.

MARGUERITE CUN

Pierre Labivou fils de Joseph et de catherine
heraldes est né le vingt neuf octobre mil sept
cent sept et a été baptisé le premier de novembre
de la mesme année susdite. Son parrain a été
pierre herald et sa marraine magdalene
uerdague.

MARGUERITE CUN

Jean viñet fils legitime et naturel a pierre ~
 D' uerriet et a l' afferrière Tournouillette. mariés au
 pont de Salquiertes a este batisé a s^t chely
 pris jours après la naissance le vint me
 mil sept ans sept son parrain a este jean
 rouby marraine marie tournouillette. p^reson t.
 M^r Marc Antoine. melin p^rone p^reson t.
 pierre ~~marie~~ p^richin p^rene
 Laur^e. Maurice fils a Joseph Maurice et a
 fr^eancoise. Laur^e est né le douze n^obre
 et a este batisé le vintième du dit mois
 mil sept ans. sept son parrain a este pierre
 Laur^e et sa marraine Marie. lesure
 Ch. AVVIGNY CUR

Michel Bouual travailleur fils legitime a
 feu Antoine Bouual et a chwinette ramonde jadis
 mariés du lieu de myrolade pr^e de st hilaryn
 et lucile Salomon fille legitime d^e michel
 Salomon et d^e leur annie Arnail mariés au
 village. d^e sermeils parr^e de st chely de
 Feuerac tous au diocèse de rod^e ont receu
 la benediction nuptiale dans l'église st Eloy
 apres la publication des bans dans la
 forme par l'église prescrite et sans empêche
 opposition et reclamacion a nous connue
 en presence d^e m^r Jean Bousagnet
 apoticaire et de pierre tabart et ce a
 este le vint trois novembre mil sept ans sept

Ch. AVVIGNY CUR
 J. Bousagnet Tabart

Marie Anne. vironst a elle a souverain
 vironst et a la morte agee.
 Garotte est
 De dix mois le vint quatrieme novembre mil
 sept ans. est. 1777. VILLE COURS
 Marie Anne. Malaval fille de pierre Etienne Malaval
 et a marie Anne. Molinier. Maries hantez de
 sevres est née le vint unieme novembre mil sept
 ans sept et a este batizée le vint quatrieme
 du mois et an insdit. Son parrain a este monsieur
 Etienne reijer et sa marraine Anne Delsol
MANSAGNE AURE

Louette Bourcarie de Truille mourut le huitieme
 de decembre mil sept ans sept ayses avoir
 receu tous les sacrements elle estoit agee
 d'auviron quarante ans et fust enterrée
 le neuvieme dudit mois dans le cimetiere
 de st cheyl. MANSAGNE AURE

Marie. selfaut. fille legitime a pierre et
 a malvaline Arnalde. munies au moulin de
 Balours est née le 1^{er} me decembre mil sept
 ans sept et a este batizée le six huit du mois
 et an insdit. Son parrain a este pierre
 Arnal et la marraine. Catherine. d'offay
MANSAGNE AURE

Pierre Alvie fils a pierre et a malvaline ricard de
 cantalouze. trois jours apres sa naissance a este batizé. le
 premier decembre mil sept ans sept son parrain matheu
 albie et la marraine louise vidal de l'engra
MANSAGNE AURE

Antoine Pons fils légitime de Jean Pierre
Pons et de Catherine Faiale maries muniés
au moulin du ruisseau est né le 18^e decembre
mil sept cens sept et a été baptisé le dix neuf
du mois et an susdits. Son parrain a été
Antoine Pons de Sénérac et la marraine
Anne Pons présent M. Fabert.

Béthune, 1708

Fabert

Jeanne Pourquier c'este sœur de
a Louis et a Anne
septième décembre mil sept cens sept
parrain et a este bâtie le vingt huit
du mois et an susdits son parrain a
été Pierre Mestral et la marraine
Anne Pons pourquier et la marraine
jusqu'en 1708

1708. Béthune

Marianne Belisson de Sermell fille
légitime et naturelle de Stéphane Belisson
et de Jeanne Baissette née le 1^{er}
janvier mil sept cens sept et a été bâtie
le neuvième du mois et an susdits son parrain
a été Jean Belisson et la marraine
Antoinette Vissac présent M. Marc Antoine
Mechin père Maxwel Béthune

Maxwel Béthune

Anne Pons de Druielle est née le onzième janvier
mil sept cens sept elle est fille légitime de François
Pons et de Marguerite Boncavine et a été bâtie
le quinze du mois et an susdits son parrain a été
Pierre Dubuet et la marraine Jeanne Delcros

Gabet abbouy fille legitime a francois abbouy
 et a marguerite quirard maries de severac est née
 le sixieme janvier mil sept cent huit et a ester battue
 le dieu neuf du mois et an nescit son marrin a este
 Etienne laurens et sa marraine est gabet eazes
 tenu a severac gr. M. 1706 lxxv

Jan mil sept cent huit et le vint quatrième
 jour du mois de Janvier auont donne la
 bénédiction nuptiale dans l'église de St Eloy
 a severac a Jean Boudon taneur fils legitime
 a Jean Boudon aussi taneur et c' est sa gabrielle
 Delsol et a Jeanne Chastia fille legitime
 et naturelle d' Claude Chastia et c' est marye
 faugere tous maries de la ville de severac
 Je la presente paroisse de St Eloy diocèse
~~de Rodez~~ et cela apres la publication faite
 des bans et anorces par trois émanches
 consécutifs jan. aucun emplacement canonique
 et opposition quelconque a nos conues
 et preuences que s' hely montaigne bourgeois
 de severac et du s' prieur Jean hynde
 consul aussi que s' chene sous signes nuc may
 Montaigne, Gire
 Layolle Crataignhe

nous avons donne la benediction nuptiale
 a madame Reynes fizienne de la panouse et a
 therese Leasure fille legitime a feu jacques et
 a Jeanne Bonnemaison de formes le 24
 presente paroisse de st chely diocese de
 rodel et cela ayres la publication des
 annonces et bant faite par deux dimanches
 consecutifs au prône dans la
 paroisse et sans opposition ny
 embûchement a tout sonz en presence
 de m^{re} Barthélémy vilaret prieur et
 de m^{re} Jean Ruyer prieur a st chely
 le trentième jour du mois de janvier
 mil l'est ens nuit.

Ricard preste.

Jean Luesque de Seurac fils legitime et
 naturel a antoine Luesque et a Francois
 lesmet pere de seurac est ne le troisieme
 juillet mil sept cent sept et a este batie
 le cinquieme du mois et au mesme
 au marrian a este Jean Luesque et
 la marraine marie boyer toutes de
 Seurac.

Nous avons donne la Benediction nuptiale a
 Joseph fabre monsieur fils legitime a etienne et
 a Jeane costes du village de Montalies nece le
 1^{er} Dalmati et a marguerite tortailhac
 fille legitime a paul tortailhac et a anne
 trinquieres maries de leuerau apres la publication
 de leur annonces faite au pronne a l'eglise
 de St Chely sans empêchement et opposition
 en presence de pierre Tabart et de francois
 albouy soubzignes. Et leuerau le septieme
 fevrier mil sept cens huit.

~~B. Tabart et M. Mille SNC~~

~~Francois albouy~~

Etienne Maluie du cantuel est ne le quatrieme
 fevrier mil sept cens huit et a este batise le
 loptieme du mois et an susdits il est fils legitime
 a pierre maluie et a marie heraldee son
 parrain etienne rouquette de coursac et la
 marraine catherine maluie

~~M. Maluie CMC~~

pierre Bouison de murac fils legitime a pierre et a anne
 trinquieres est ne le huitieme fevrier mil sept cens huit
 et a este batise le douzieme du mois et an susdits son
 parrain a este pierre fabre de St genies et la marraine
 elizabeth fabre de St genies.

~~M. Maluie CMC~~

Son mil systens huit le quatorzieme jour
 du mois de fevrier nous avons donne la bénédiction
 mystique à Laurent Arnal fils a paul arnal brassier
 de la vernaie et a marguerite fages fille legitim
 a guillaume fages d'omagnac et a marguerite
 l'auet et ce apres la publication des vanences
 dans sa forme a nous presentee et sans aucune
 opposition et ampretement a nous conue et
 cela en presence de Jean charpentier de
 querat et de Louis herail soussignes
 avec nos fait a leure le jour et an
 usd t. et le dit charpentier ne sachant
 signer de ce requis

Maintaigne curé

Audited

M. le prieur de usarouges a donné la bénédiction
 a Jean herail des calquieres et a
 marguerite le quatorzieme de fevrier 1708

Marie maindaine veuve de severac est decede
 le quatorzieme du mois de fevrier mil sept
 cent huit age a venuiron soixante sept ans
 apres avoir receu tous les sacrements et a
 este enterrée dans le cimetiere de l'Eglise
 St sauveur le jour du sejeune du mois
 et an usd 1713

Maintaigne curé

Marie Anne Casaignes fille de leutmeil Antoine
 et a Catherine drapier faillier est née le quinzième
 fevrier 1708 son parrain a este Antoine moyragat
 et la marraine Anne Pons elle a été baptisé
 le sixieme du mois et an usd 1708

le s^r. Jean Paris et Damiselle Marie Presque
de Seurac ont reçu la Benediction nuptiale le
vintième. Fevrier mil sept cent huit après la
publication des deux annonces et une Dispence
accordée par M^r. Anne Philippe de Lignen
Grand chirurgien et vétérinaire général rebé
le 1^r ventoux J^ene et ce sans opposition
et empêchement à nous connus en présence
de M^r. Jean Layolle n^r. royal de seurac
et de M^r. Jean Louis Paris chirurgien
en la ville de St Genies et du s^r. Jean
Boussquet M^r. apothicaire. fait à
Lierac ce vintième. Fevrier mil sept cent
huit à M^r. M^r. Jean Paris

Layolle

Barre levesque

Boussquet et Paris

Jean Jache ete romagnac et anne quiral
cayrac ont reçu la Benediction nuptiale à
l^t Dalmat; après la publication des annonces sans
opposition dans n^r. officie de la canonique n^r. sans
empêchement et ce le 20 fevrier 1708
fairez être d'U. cantaloupe agide trois mois a este
enseveli dans le cimetière de l^t St Michel le dimanche
fevrier 1708 il est mort le 21 fevrier au 3^e mois

Dyniselle marie ~~de~~ usin a sangueresque fille
 legitime et naturelle au fr^e Louis usin, es^e,
 marie chyiques est naiue le 1^{er} f^e vnu, fevrier 17¹
 es^e a iste baptise le 20^e jour du mois et au
 son pere Louis Courrege de la paroisse de mai
 am, chyiques du m^e luy et ce d^e personnes
 de moy Louis Lavoix, pere et autres les moins
 si dessous lignes.

Li Courrege Mme cur
Bouguet Lavoix pble
Li Bernard courrege

une fille de Jean Bouguyon et de
 Catherine la croix de Senuac agee
 d'un ~~jour~~ et demi est morte le 27^e
 avr 1688 et a este ensevelie dans
 le cimetiere des religieuse de Senuac
Mme cur —

un enfant de Jeanne puce de Senuac
 a este enterré le 1^{er} f^e 1709
 Marguerite Durand Mme cur
 a francois et a Jeanne de Senuac fille legitime
 née le 28^e fevrier mil sept cens huit son
 parrain a este Barthelom^e mercier le mari
 ment de paris et elle a este batizée le vint
 i^{er} f^e 1709. Mme cur

L'An de Grâce de Notre Dame milles et cinq cent
vingt et huit ans. le xxiijme de Janvier est mort
le sieur Jeanne de la Roche, femme d'Esteban
interrogeé dans l'église de Sainte-Catherine
du mois susdit. elle a reçu l'extreme sacrement.

Francesse Pouiquette de Senevac veuve d'ite la ~
Degarnie est morte agee eniron de centante ans ~
le vintieme fevrier mil seyt ans huit apres auoir
receu tous les sacrementz il a este enterrée dans ~
l'église de laudur le vintieme du mois d'aoüit
MELISSUS MEEVY

Catherine Charrière femme a secondement de
leuerac est morte le treisième mars mil sept cens
huit agee environ de quarante ans apres avoir
reçu les sacrements et a este enterree dans la
dite chaire le 4me du mois d'août susdicts.

Jean Louis Pouget du moulin de Bastide fils legitime
et naturel a antoine et a Marie Maymard est né
le deux de mars mil sept cens huit. son parrain
a este Jean Louis Pouget de Bellas ne des Almari
et sa marraine Anne Jelsole de Seurat il a este
cathe le sixme jumois et an susdits.

Joseph Dolour, de Seurre, fils legitime, à Jean et à
Marie Courbile, est né le cinquième Mars mil sept cent
soixante et a este baptisé le onzième du mois d'août susdict
son parrain Joseph Dolour, et sa marraine Anne Carrion

francoise lache de severac sise la guemaire
est morte le vint cinquime mars mil sept cens
huit apres avoir reau tous les sacrements et
a este enterree dans l'église de st cheby le
vint six du mois et an susdits.

CHAPITRE XI

Marie Anne Léonard de severac fille legitime
de refain est née au printemps l'an d'ocamire est née
le second avril mil sept cens huit et a es-
tatiées le quatrième mai et an susdit. son
parrain a este Mme Antoine Leffau et sa
marraine marie anne liala.

CHAPITRE XII

Emable Maynard du Moulin de Baslieux
est mort le treize juillet mil sept cens huit et a
este enterre dans le cimetière de st cheby le quatorze
du mois et an susdits il mourut age d'environ vingt
ans.

CHAPITRE XIII

Marie Pouyscunace de severac age environ di-
huit ans est décédée le septième juillet mil sept cen-
huit et a este enterree dans le cimetière de st cheby

CHAPITRE XIV

Etienne Gache de Combelade fils legitime a autre raymon
gache et a annesages est né le vint sixieme juin 1708
a este baptisé le premier juillet de l'année susdite son
parrain a este pierre platinier et sa marraine francois
gache.

CHAPITRE XV

Pierre Gabriel Layolle de Seurre fils legitime et
naturel du sieur Gabriel Layolle et a demoiselle
Marguerite de Dur est née le sixieme avril mil
sept cent huit et a este baptisée le dix neuf du mois
et an susdits son parrain a este m^{me} pierre
Layolle recteur de l'école du château et sa
marraine celle Catherine Grumaine femme
de seurre et présence des r^es^r Layolle n^o
royal et m^{me} le consul et du r^e échevin romaine

Prise d'acte

Layolle Grumaine
Agout

Marie mestre de Seurre fille legitime et Jean
et a Christine Vernelle est née le onzième may
mil sept cent huit et a este baptisée le treizième
du mois et an susdits son parrain pierre Vernelle
et sa marraine Marie Combès toutes ces personnes
en présence du s^r Tabart et de pierre
Tabart.

Prise d'acte

G. Tabart

Théval

Françoise vidale femme a Louis Gaston taillier
est morte le neuf^{me} juillet 1709 âgée d'environ
septante ans apres avoir reçu les purements
et a este ensevelie dans le cimetière de st sauveur

Prise d'acte

Jean Antoine Blaevoster de Sevres fils legitime
 De Jean et de Marie Blaevoster ne le siejen
 Le May mil sept ans huit son parrain a este
 le s'r Antoine Henrion pourvrier et la marraine
 D'elle Blaevost finet il a este batise le dix neu
 Du mois et an susdits devant Felix Etienne
 en presence de Louis Herot. mandat de la cour si
 chrunien. 1700 1708 Athenay

Elisabeth Blaevost finet Bignan

Marie Favolle de Sevres fille legitime a Francois
 Elisabet Blaevost est née le six sept may iour
 De l'ascension mil sept cent huit et a este batisee
 le vintième du mois et an susdits son parrain a este
 Jean Blaevost et la marraine Marie Favolle en
 presence de m'sr Barthélémy Grimaigne

Maisigny curé Brantôme

Etienne Maisignac de Sevres estre le trentième ma
 il sept cent huit fils legitime a Etienne et a Marie
 pourquier et a este batise le trente un du mois et
 an susdits son parrain a este Louis pourquier et
 la marraine Marie Spinasse

Maisigny curé

Marie Anne Lory fille a Pierre et a Andre mache de romain
 est née le vingt une juin mil sept cent huit et a este batisee
 le quatorze du mois et an susdits son parrain a este Francois
 Layral et la marraine Anne Lory

Jean Frontin fils legitime a francois et a may
 proussard de severac est ne le 29^{me} du mois de
 may mil sept cent huit et a este batize le troisieme
 de juin de lannee susdictee son parrain a este
 Jean Biou et la marraine Catherine Westac

E P M M A R I G N E C U M C

L B 1028

Athenal

Alexis Segondi des Calquieres fils legitime a guillaume
 et a anne maynard est ne le premier de juin mil sept
 cent huit son parrain a este guillaume Segondi et la
 marraine Marguerite Boudonne il a este batize
 le septieme du mois et en susdicti a este
 en presence du p^r Antoine heral greve appolonier
 Jean Gabiste Argouy

E Segondy

L B 1028

Athenal

Gabriel viruste fils legitime a bilon viruste et
 a francoise varotte de severac est ne le vingt de juin
 mil sept cent huit son parrain le p^r gabriel mousigne
 et la marraine valle catin de malenouysque prop
 le p^r malenouysque et le p^r forestier il a este
 batize le vingt du mois et en susdicts
 forestiers ~~commune~~ ~~paroisse~~ Grandaignes

Cecile Luans fille legitime a Jean Luans tailleur et a
 Toinette Charpentier est née le sixieme juillet mil sept
 cent huit et a este batisse le vint deux du mois et an
 susdits son parrin a este Jean Garanc et la marmite
 ecelle alloguer. MARIAINE CUR

Jean pierre Bondon fille legitime a Francois et a
 francoise Laurans est né le vint un juillet mil sept cent
 huit et a este batisse le vint quatre du mois et an
 susdits son parrin a este Jean clamans et sa femme
 Anne Laurans. MARIAINE CUR

Marie Anne Granaigne fille legitime a pierre
 Granaigne chirurgien et a celle Marie Theres
 priuille et née le 2^e juillet mil sept cent huit
 son parrin a este Jean Paris et la marraine
 Jeanne Vincente. Elle a este batisse le trentième d
 mois et an. MARIAINE CUR Jean Paris
Bouillaguet

Marie Marthe Albyart fille legitime a pierre et a
 francoise Chuit est née le vint neuf de juillet et a este
 batisse le second d'auant mil sept cent huit son parrin
 a este jacques Albyart et la marraine Marie quarantois
MARIAINE CUR

Almans Sollier fils a pascal et a toinette. Il fait est né
 le cinquième juillet mil sept cent huit. Il a este batisse
 le mesme jour son parrin est amans mercier et
 la marraine toinette Sollier. MARIAINE

AUS PETITS PAPIERS
 LA FEUILLE D'UN SOL. 4 D.
 GRANDE MONTAUBAN.

L'an mil sept cens huit et le septième aust nous avons
 donne la bénédiction nuptiale a Jean rigal masson fils
 légitime et naturel de fū jacques rigal et de francoise
 Delpeyrou jadis maries du lieu et paroisse de s. t. regis.
 Et à francoise Bonemayre fille légitime et naturelle
 d'estienne Bonemayre masson et de fū francoise Solinhac
 maries de seuerac de la paroisse de s. t. heli tous deux du
 diocèse de rodezi ayres la publication des bans de
 leur annonces trois dimanches consécutifs au moins
 à la grand messe dans notre église paroissiale
 sans opposition et ampechement a nous come et ce
 en presence du s. r. Jean Sales chirurgien et de Jean
 pierre chayrigues maistre

Catherine Saueniere femme du jéselier d'e seuerac est
 morte le dernier juillet mil sept cens huit ayres aust
 receu les sacrement agée environ de trente deux ans.

MANUSCRIT 1182

Marguerite Sayrolle dite la payrouliere est morte le
 29me aust mil sept cens huit agee environ de cinquante
 cinq ans. FRANCOISE CURE

Marie anne Vouuelette agee de dix huit ans fille a la
 jardiniere est morte le 16me aust mil sept cens huit
 et a este enterrée dans l'église s. t. sauveur de seuerac
 SAY donne la bénédiction nuptiale a Claude uernhet et a
 anne uassiere sans opposition le 19 aust 1708
 lesquels sont de la paroisse de Roquelaure. MANUSCRIT 1182

Magdelaine Courtiale de Sermels est morte le 16.^{me} aust
mil sept cens huit agee environ de l'stante six ans.

MARRIAGE CURE

Andrie Lautet de Sermels fils a jacques et a marie leure est
n'e le vint deux aust mil sept cens huit et a este batized
le vint six du mois et an susdits son parrain a este andre
reynes et sa marraine Jeanne vincente.

MARRIAGE CURE

francoise Sahuquet fille legitime et naturelle a antoine
et a marie Layolle est n'e le vint deux aust 1708 son
marrin a este Jean Layolle et la marraine francoise
Sahuquette elle a este batized le vint six du mois
et an susdits. MARRIAGE CURE

Un petit enfant de ricard de Druiille dit nignac est
mort le vint six aust mil sept cens huit

MARRIAGE CURE

Marie Lafon est morte le vint trois aust 1708 ~
aymes auoir receu les sacrements agee de 32 ans environ

MARRIAGE CURE

Margueritte La Combé de Druiille est morte le cinquiesme
septembre mil sept cens huit

MARRIAGE CURE

francoise jaeh agee environ de cinquante ans est
morte le septieme s. Gregor 1708 apres auoir receu
les sacrements et a este enterree dans le cimetiere
de St. Sameur. MARRIAGE CURE

est
est
re
ndre

en
corse
S

t

iron

ren

est
cen
er

Une petite fille PAPIER. Je, Francois Bourre
dit Barboniou LA FEDILLE VN SOL 4 D^e est morte le 18^e
septembre mil sept cens huit. agee de deux ans.
MARRIAGE CINE

Un petit enfant de diez mois de pierre n'eust hote de
calquiers est mort le vint un septembre mil sept cens
huit. MARRIAGE CINE

Marie Jeanne nouyrigat fille legitime a Francois nouyrigat
et a Catherine Frapes est née le vint un septembre
1708 et a este batise le vint deux du mois et an
fusdit son parrin noste pierre nouyrigat et sa
marraine Jeanne uayssiere. Morte. quelle est
morte le vint huit du dit mois.

MARRIAGE CINE

William Barnier fils a Jean et a Catherine Martine
est né le neuvième du mois de Juillet mil sept cens huit
et a este batise le vint du mesme mois et an 1712
son parrin Jean Martin et sa marraine Marguerite Bourre
Catherine Frejals fille legitime et naturelle a pierre et
a francoise la croix tisserand dit Luxembourg est née
le vint deux s. gre 1708 et a este batise le vint quatre
des dits mois et an: son parrin Jean fages la marraine
Catherine uernhettes. MARRIAGE CINE

Marie la croix. Deseneval agee de quatre vingt ans
est morte le vint cinq septembre mil sept cens huit
et a este enterrée dans le cimetiere st. sauveur
MARRIAGE CINE

Antoine Gabodo Desormels fils legitime et
naturel a pierre et a catherine. Bénoit et ne
le vint trois Septembre mil sept cent huit et a este
batisé a st chely le vint sept du mois et an susdit
son parrain a este andre almeras de randes parise
de uerieres et la marraine marguerite reufere de
st leons. / MARRIAGE CURE

Joseph ricard fils a Jean et a Jeane lians est
ne le vint neuf Septembre mil sept cent huit
et a este batisé le trente du dit mois et an.
son parrain Joseph ricard. sa marraine Joineau
Chryscentier. / MARRIAGE CURE

Antoine Bonfoux fils a antoine et a marie
lagarde est ne le trente Septembre. et a este
batisé le quatrième octobre en l'année mil sept
cent huit son parrin antoine molinier et sa
marraine Magdalene Bonfoux. /
MARRIAGE CURE

Alexis secondi age demyron cinq mois fils a guillaume
de calquieres et a anne maymabel est mort le vint
deux octobre mil sept cent huit. /

MARRIAGE CURE

jacques Antoine uernhet garcon marchal
fils legitime naturel de marie antoine uernhet
de selarac hant decouis six ans au lieu de Maruej
diocese de caors est marié avec Jeane de Galard
dans la ville de gourdon et ce dans le mois
Octobre 1708 suivant les annonces et certificats
a nous presentes. / MARRIAGE CURE

Depuis le 1^{er} janvier 1708 jusqu'au 10^e
du mois de Janvier 1709 PETIT PAPIER
Munroes 12 LARUE DE VINSOL & D. bayernes 42
Morts 23 MORNÉGNY DEMONTURAN

Marianne Franchine, née le 23 d'août baptisée
le 25^e dudit mois à la paroisse de son père Jean
Maurice de la ville de Marly en Valois, son parrain
Antoine Arnould et sa marraine marie Anne
de la ville de Marly en Valois.

Révolte

Claude Juillot née de la ville de Marly à l'âge de vingt ans
le 25^e d'août dans la veillée du sacrement le vingt
septembre de l'an mil sept cent huit, il avait vécu
1709 dans la ville de Marly à l'âge de vingt et un ans
et il meurt de la ville de Marly à l'âge de dix-neuf ans
le 25^e d'août de l'an mil sept cent huit. Il avait vécu
dans la ville de Marly à l'âge de vingt et un ans
et il meurt de la ville de Marly à l'âge de dix-neuf ans

Jean Leveillé de la ville de Marly à l'âge de quarante ans
le 25^e d'août de l'an mil sept cent huit. Il avait vécu
dans la ville de Marly à l'âge de quarante ans et il meurt de
la ville de Marly à l'âge de quarante ans et il meurt de

Leopoldine Damette née de la ville de Marly à l'âge de quarante ans
le 25^e d'août de l'an mil sept cent huit. Il avait vécu
dans la ville de Marly à l'âge de quarante ans et il meurt de

Anne Perrine née de la ville de Marly à l'âge de quarante ans
le 25^e d'août de l'an mil sept cent huit. Il avait vécu
dans la ville de Marly à l'âge de quarante ans et il meurt de

Picardie la ville de Marly à l'âge de quarante ans et il meurt de
la ville de Marly à l'âge de quarante ans et il meurt de

La ville de Marly à l'âge de quarante ans et il meurt de
la ville de Marly à l'âge de quarante ans et il meurt de

La ville de Marly à l'âge de quarante ans et il meurt de
la ville de Marly à l'âge de quarante ans et il meurt de

La ville de Marly à l'âge de quarante ans et il meurt de

Antoinette coiffaïelle fille légitime et naturelle à
mon fragon coiffaïelle d'anne de la ville
de laon et née le quatorze juillet et a été baptisé
le vingt du mois de janvier née le sept ans
dix paroisse de la ville de laon et marchant à la morte
comme de la ville de laon et née le vingt et un juillet
dix neuf cent trente et deux et vitre
Marie étholienne fille légitime et naturelle à laquelle
est née et a marquise barbe de village de laon et
est née le vingt et une et a été baptisée le vingt et une et
mois de janvier mil sept cent neuf et est alors son parrain
jean malin et sa marraine marie theode barbe de laon
et vitre

Marie lagrave de laon née le six mois et morte
le vingt trois du mois de janvier 1709 et vitre
Jean pierre boudon négociant de laon et a été baptisé
ou environ l'an mort le vingt et un du même mois 1709 et vitre

Marie malinie de laon née née le vingt et une et
est décédé le vingt et une et mort et vitre

Marie magne de laon et a été baptisée
au vingt et deux et vitre
et mort le vingt et deux du mois de janvier 1709 et vitre

Marie pierre Martelle née au quartier vante huit ans
et morte le premier de février 1709 et vitre

Le vingt et deux et vitre
Solmer a été donné le samedi matin le vingt et deux
pour pierre négociant marchand de laon et a été baptisé
comme herbe à la chose publique et a été baptisé
pendant tout dimanche et au cimetière de laon
avant sonne quatre heures devant notaire
monseigneur melac et monseigneur et monseigneur

LE PETIT DE PAPIER
LA FEUILLE UN SOL 4 D.
GÉRARD MONTAUBAN.

~~Catharine Gallovinne de Josselin est morte le 6me~~
~~janvier mil neuf cent soixante deux. A l'âge de~~

~~Leanne~~ fille de Agathe et Jeanne le 21 janvier
au hui d'anniversaire de la ville de Quebec
le hui jour du mois de fevrier 1709 et a été baptisé
le le jour du même mois son parrain a été nommé
Jean et sa marraine Jeanne Bécaryne
et a été baptisé par

Etienne Didet fils légitime et naturel a naissance
Didier Hippolyte de Lescure et a Marguerite Molinier
Naîtra le septième février 1709 et a été baptisé le
dix huitième quinzième son prénom Etienne Mathurin
Le jà marie une marianne élisee
Vérité sincère

Antoine Bonal et maître Javouhey de Léevre
ont reçu la bénédiction apostolique à Itchel. Il leur
a été donné l'autorisation d'enseigner la doctrine chrétienne
et de faire des conversions dans les villages de la province
de Chimaltenango. Ils ont été ordonnés par l'évêque de
Tegucigalpa, Mgr. José María Gómez, le 1er juillet 1920.

Antoine à Macau de Mennecy de la Celle et d'Albigny
quarante-neuf de vingtaine ont vécu la translation
nuptiale à la belle paroisse de Thibault de la
à origine scellée en 1709. Avel nascitur que prie
annoncié grandant tout dimanche, oale eust
aucune opposition ny empêchement à nos conve
prenant ioyeusement l'offrande et offisement
venant J. Granger. Evinçenj. v. le vingtaine

Marguerite Desverne est morte le vint du xme
fevrier 1709 à Vizet vicinie.

Marguerite fille légitime et naturelle de Jeanne
toussaint des verne et a marie pucelle et née le
vint du fevrier et a été baptisée a l'église de
la vingtaine dudit mois 1709 son parrain
frere du boulquet la marraine gabrielle soulquier
Vizet vicinie.

Marie épouse d'elle, légitime et naturelle a madame
izard d'anne manquerie du village de sermeds et
née le 22 du mois de fevrier 1709 et a été baptisée le
26 du mois de fevrier 1709 son parrain
gabriel de la vingtaine izard et la
marraine marguerite raynald

Marianne épouse de la ville de lauvac née le
dix huit mois est décédée le 26me du mois de fevrier 1709
Vizet vicinie.

Jean fils légitime et naturel a george fages de anne boulquier
du village du boulquet il a été le premier née et a été
baptisé le 2me dudit mois 1709 son parrain a été
jean fages de meulquier et sa marraine catherine
boulquier du boulquet Vizet vicinie.

Marie Hélène fille légitime et naturelle a jean boudon
et a reine châtionne et née le premier mois 1709
et a été baptisée le apres mons le 26
mois son parrain a été jean boudon et sa marraine
marie frugere, tout à la ville de lauvac

Marguerite vidende fille légitime et naturelle
vidant marchante et a marie vidante boulquier et née
le vingt six et a été baptisée a l'église de
la vingt six de mars 1709 son parrain vidant
del boulquier et la marraine marguerite vidante
Delbouy Vizet vicinie

CHITTING PAPIER. ◊
LA FEUILLE D'UN SOL 4 D.
CARTONNE EN TADIN. ◊

François Chabrete de la ville de Vercenne avoc de Septembre
an ou environ est décédé le 8me mai 1749 ayant reçu
avec tout les honneurs dûs à celle enterrée à l'église de St-
Pierre de Neuval

Leur seconde femme à ce sept bougloou est morte
neufième mai 1709 d'après de laquelle au contraire
elle a été vivante.

Lez ditz regne fust legitime et naturel a d'adre' regne et
theatre lez arme de fermellz est re' le septieme iour du mois
de mars) mil legt ant) neuf et a este baptize' a st chely le
neuf dudit mois et an que d'esse son gavarin a este regne
regne et lez armez marie lez armez viscont vicomte
de manche fust legitime et naturel a ior

Marguerite viende fille legitime et naturelle de siege
richte fille de laevre et tenete Isabele, et née le legien
jour de mai, apres sept mois nœst et a elle baptisée a la capelle
le neuf d'août monsieur son pere en la eglise entière nœst
la maronne Marguerite de la capelle et laud nœst
la d'auant d'auant la capelle et auant nœst

francoise vilignet fille legitime et naturelle a antoine
vilignet hache de la crenne et a anne bussiere sonne et née
le septembre vingt de trois mille quinze cent neuf et a été baptisée
a st oday l'adixme du dit mois et au son parrain n'elie char
pierre vilignet et sa marraine marguerite peregrine

Soizij, j'ay gagné le fils légitime d'auquel il a pris
gagné de double rémunere quelque estime et
renommee mais nul septentrion ne possède un
prieuré si grand et sa maudite maire malade
n'a été baptisé à la Chapelle de Bourgues le quinzième
du dit mois et auquel prieuré vient venir

Jean pierre langlade, fils legitime et naturel ardent
langlade de laerne et a magdalene en ecoume et ne
les discrime mes mil legit cont meist et ne est le baptise
a l'ecou le iij^e fevrier de d'el mariage son pere ay
a iste Jean francois langlade et sa mere aine marie langlade
vive et viles vides

Catherine Bourrel fille legitimate et naturelle
a pierre Bourrel et a Anne Dardene du moulin de
Folge est née le ^{huit}~~septembre~~ du mois de mars 1709 et a été baptisée
le quinze du même mois et a été baptisée son parrain
pierre Bourrel et sa marraine Catherine Dardene
Vilaret vicaire

Anne Combelle de Leuven femme a Louis Goyen ageé
d'environs soixante et dix ans et morte le dix huit du
mois de mars 1709 iroel auoit veue souffrante
Vilaret vicaire

Jean Baptiste fils legitimate et naturel a Louis signe
chirurgien de Leuven et a Anne Mandiere est né le
septembre trois mil sept cent trent et a été baptisé a
Loy le dix neuf du même mois et a que deux ans
trouvain n'apres baptisé auquel la marraine *catherine*
mariée ou quelle pouloit être Layrole notaire
faucheur notaire
Vilaret vicaire

Luvant fuge de Leuven age de quatre vingt dix ans et
mort le dix neuf de mars mil sept cent trente et un

Antoine Layrole fiz legitimate et naturel au
Pierre Jean Morland et a demoiselle Anne Viala
de severac est né le vingt septième du mois de mars
mil sept cent neuf et a été baptisé par moy soussigné
et par ma permission de M^r Vilaret vicaire
de la paroisse de l^e château le trente unième du
même mois et an son parrain a été Monsieur Gely
Grinstaignes Gourgeois et sa marraine Marguerite
ducre, prezens Monsieur Jean Forestier procureur
fiscal et Jean Layrole notaire royal

*Layrole curé de l^e Jean du
charcere*

pierre Lalo fil legitimate et naturel a pierre Lalo de
la Jonc d'Uzouquet village au moulin de l'île la cathedrale
et a louise moniale est né le premier du mois d'août
du an 1709 et a été baptisé le dix dudit mois et a été
appelé son parrain pierre Lalo d'Uzouquet et sa marraine Jeanne
de Faude
Vilaret vicaire

PETIT PARIER
LA FEE DE UN SOLD

GENDEMONAUBAN: GENE

Jean Lalo age de vint moi et pierre Lalo noe de quatre
iours & vingt de mois de naissance le dixième jour mars l'an le
quatrième de milles et soixante et un la ville de l'Isle fort marly le
francois pons de duchie Sabourenç age de quarante ans et
mort le neutzième avril mil sept cent neuf

Antoinette chaperonne fille legitime et naturelle a pierre
chaperon marchante de la ville de l'Isle et louise lanoire née
nee le huit du mois de juillet l'an mil sept cent neuf et a este baptisée
a l'eglise du diocèse de l'Isle le dixième juillet de l'an mil sept cent neuf
et la marraine antoinette maitresse de la ville de l'Isle

Marguerite condamine fille legitime et naturelle a pierre
condamine de l'Isle et a marguerite voquassane et née le
vingtième de juillet d'auant mil sept cent neuf et a este baptisée
a l'eglise de l'Isle le dixième juillet de l'an mil sept cent neuf
son parrain a este pierre chaperon marchant de la ville de l'Isle
marraine marguerite moutier

Jeanne malou de la ville de l'Isle de l'Isle de l'Isle
du moins d'auant mil sept cent neuf et a pierre chaperon
Jean au nom de pierre chaperon de l'Isle et a marguerite d'auant
de l'Isle louise poche fermalle a été bénie le vingt sixième
bénédictio[n]e baptiale a l'eglise de l'Isle le vingt sixième
mil sept cent inest apres la messe quotidienne le dimanche
pendant trois dimanches consecutifs a la messe de
paroisse de l'Isle en ce temps ou il a été bénie
puisqu'il a été bénie et connue par son parrain et sonneur
puisqu'il a été bénie et connue par sonneur

Jean biau qualien et anne vicarde toutes de l'Isle
l'Isle ont reçu la bénédiction baptiale a l'eglise de
l'Isle le vingt sixième mil sept cent neuf et apres la messe quotidienne
annonces par l'abbé le prieur de l'Isle de l'Isle a la messe de l'Isle
par l'abbé le prieur de l'Isle de l'Isle connue par sonneur
vicarde et pierre louise toutes de l'Isle

Anne castille de serreval agee de quarante ans
ou environ est morte le vingtquatre d'auant mil sept
cents neuf vilainet vicarie

Marie ponce fille legitime et naturelle de françois,
bon laboureur de diuille et a marguerite boulchonniere
est née le 23me aoust 1709 et a este baptisee a st alby
le 28me dudit mois et au que dessus son parrain a été
inquel boutcari et sa marraine marie ponce

Jean françois fils legitime et naturel a frane, est albuoy
marchant de leucine et a marguerite guimard est né
le second may mil sept cent neut et a este baptisee a st
appoloconie le cinquiesme dudit mois et au que dessus
son parrain a este jean bezut billeaud et sa marraine
francoise frontiniere vilainet vicarie

Antoine laigle de l'espique age de quarante trois ou environ
est mort le sixieme may mil sept cent neut et a este
enterré a l'eglise st barbe, vilainet vicarie

Marie marie condonnee de leucine issue de sainte barbe
et morte le neuvième may mil sept cent neut
vilainet vicarie

Monseigneur pierre de leucine medocin age de
cinquante et un ans au chateau est mort le vingt et unme
septembre d'auant mil sept cent neut et a este
enterré a l'eglise de leucine a l'eglise de st laurent de
leucine vilainet vicarie

Madame rigode de vermelles agee de deux ans est morte
le dixme mois de may 1709 vilainet vicarie
une petite fille de quatorze mois malade marchant
de leucine est morte le dixme mois d'auant
que dessus vilainet vicarie

Jean fayet fils a autre eur fagot menuisier de l'hôpital
de leucine age de neuf ans ou environ est mort
le vingtme mois de may mil sept cent neut
vilainet vicarie

Une petite fille nommée PETITE PAPIER.^{me}
 à l'age de condonée L'AFFEUILLET. VNSOR 4D
 D'Estevre et RUGEN DEMONTAUBAN. Il mourut le
 vingt sept d'avois de may mil sept cent vingt et un
 Antoine veignet, bauillier de la sevra et marguerite
 gaine de montreuil ont reçue la bénédiction nuptiale
 à la chapelle de Ste Eloy avec avoir publicé l'annonces
 à la messe de paixville pendant trois dimanches consé-
 cutifs sans aucune opposition ny empêchement d'autrui
 contre le mariage vain mil sept cent vingt et un juillet
 marié Antoine Fallicier et Etienne vincent

Luce de levo, agee de vante cinq ans ou eniron il mourut
 le trentième juin mil sept cent vingt et un juillet
 Jean antoine fils billeard de laffic et eianne de frust
 de sclemie ont reçue la bénédiction nuptiale à la chapelle
 Ste agnoline avec avoir publicé l'annonces à la
 messe de paixville pendant trois dimanches consécutifs
 sans aucune opposition ny empêchement d'autrui contre
 le mariage vain mil sept cent vingt et un juillet
 Salomon et etienne vincent

Etienne Layvole, fils legitime et naturel au Roi gabriel
 Layvole marchand et a maquerute duve de la sevra et ne
 le dixiesme de mort de juin et aste baptoizé à Ste
 agnoline le vintième du d'J mois et an quicqult
 mil sept cent vingt son parrain aste en Layvole
 notaire et la marraine madame anne leetze tous
 de la sevra

Marc grandaigne, agee de cinq ans il mourut le
 vingt huitième juin mil sept cent vingt et un juillet
 vingt et un

une petite fille a piccre bon del constable dit Gremet et
morte le neuvième iuliet mil sept cent neuf.

francoise meuseire fille legitime et naturelle de
meuse de levede tillevan et a francoise habarde
nec le huitième iuliet et a este baptise a l'engagement
le onzième dudit mois mil sept cent neuf por parrain
a elle iean heuil et sa marraine francoise habarde
Marianne fabrique fille legitime et naturelle
a francois fabrique tillevan de levede et
catherine de val nee le sixième iuliet d'ysghn dite legitime
pece a l'engagement le dixième dudit mois mil sept
cent neuf por parrain aelle parrain nchelle il sa marraine madame vaygnaud

Catherine boudreille fille a piccre boudreille
de boudreille munica age de trois mois et morte le 13me
iuliet 1709 et a elle baptise a l'chein
francoise boudreille tillevan de levede de la boudreille et
marguerite boudreille de levede ordre greve la boudreille
baptise a elle agionante le vintieme iuliet mil
sept cent neuf apres avoir qestabilise les rameaux gardant
bois dimanche consecutif a la messe de gavroille
aucun empêchement a tout comeur que lant me heuil
marchant de levede cointent

Louis evrard falquier dot et boulanger tout
de boulanger de levede, est veue la boudreille magistre
a elle agionante le vintieme iuliet mil sept
cent neuf apres avoir publie li anonce gardant
bois felle d'au dimanche consecutif a la messe de
gavroille sans aucun empêchement a tout comeur
que lant me heuil marchant de levede cointent

Jacques magne fils legitime et naturelle iean piccre magne
en marchant de levede aygningo des calquiers est de le 28me
iuliet de l'an baptise a l'chein le 28me dudit mois mil sept cent
neuf por parrain a elle iean castay la marraine marianne
marchant de levede

vilavel pture et vicarie